

Catherine LANGLOIS-PÉZERET

ÉTIENNE DOLET ENTRE GROSSIÈRETÉ ET SAVOIR-VIVRE

Dans le livre I du *Livre du courtisan*, Balthazar Castiglione formulait les recommandations suivantes : « Et pour autant je veux que le Courtisan [...] face gracieusement tout ce que font les autres, sans toutesfoys jamais s'elongner des actes louables, se conduysant par ung si bon jugement qu'il ne se laisse cheoir en aucune impertinence »¹. La traduction de ce passage est de Jacques Colin et date de 1538 ; elle parut à Lyon, chez François Juste, précédée d'une épigramme liminaire de Nicolas Bourbon et d'une préface en français d'Étienne Dolet, dans laquelle il annonce d'ailleurs la parution de son recueil poétique, les *Carmina*². Nul doute, dans ce cas, qu'il ait lu ou au moins parcouru le contenu de l'ouvrage. Pourtant, cette figure importante du *sodalitium* lyonnais³ connut des démêlés avec certains de ses membres comme Visagier ou Marot, ou encore Ducher dans une moindre mesure, démêlés qui ont marqué l'histoire de ce groupe d'intellectuels dans les années 1530. La querelle qui l'anima en 1537 à son sujet était liée par exemple à ses sous-entendus à l'égard de ses amis, qu'il accusait un peu grossièrement de l'avoir abandonné dans l'adversité lors des déboires judiciaires qu'il avait subis en janvier et février de cette année-là⁴. Ce fut donc la rupture avec ses collègues. Pourtant, en 1539, certains autres membres du *sodalitium*, et pas les moins connus, participaient encore à son édition du *Genethliacum* en l'honneur de son fils⁵ : tels Maurice Scève, Jean Desgouttes ou Pierre Tolet. On pourrait donc s'interroger à juste titre sur les relations d'Étienne Dolet avec ses pairs et plus largement avec les êtres humains, sous l'angle bien particulier de la grossièreté et du savoir-vivre. Sans respecter exactement l'ordre chronologique des œuvres de cet auteur, on proposera d'abord une enquête lexicale dans les *Commentaires de la langue latine*⁶, qui permettra d'avoir accès aux conceptions personnelles de l'auteur, avant de voir quel usage Dolet fit des deux notions dans ses ouvrages poétiques, les *Carmina* et le *Genethliacum*. Puis on formulera l'hypothèse que pour cet humaniste un peu spécial, la pratique de la grossièreté tient du savoir-vivre, en un autre sens que celui des civilités puérides traditionnelles.

GROSSIÈRETÉ ET SAVOIR-VIVRE DANS LES COMMENTAIRES DE LA LANGUE LATINE

Les *Commentaires de la langue latine*, parus en deux tomes en 1536 et 1538, constituent un bon point de départ pour analyser de quelle manière Dolet appréhende les deux notions qui nous intéressent. Car ces *Commentaires* n'ont rien d'alphabétique, mais Dolet y creuse des familles de mots et se laisse volontiers aller aux digressions : ses choix, positifs ou négatifs, s'avèrent donc assez révélateurs.

¹ B. Castiglione, *Le Courtisan*, traduit par Jacques Colin, Lyon, F. Juste, 1538, f° 31r°-31v°.

² Sur cet ouvrage, on pourra consulter C. Langlois-Pézeret, *É. Dolet*, *Carmina*, édition traduite et annotée précédée d'une introduction, Genève, Droz, 2009.

³ Pour un panorama de ce *sodalitium* autour de 1538, on pourra consulter l'introduction de l'édition moderne des *Épigrammes* de G. Ducher (S. Laigneau-Fontaine et C. Langlois-Pézeret), Paris, Champion, 2015, p. 33-82.

⁴ Étienne Dolet avait tué, en situation de légitime défense, le peintre Compaing, le 31 décembre 1538. Il quitta donc la ville de Lyon pour chercher le pardon royal à Paris, qu'il obtint le 19 février 1537.

⁵ Sur cet opuscule, on pourra consulter C. Langlois-Pézeret, « Le *Genethliacum* d'Étienne Dolet (1539) : entre célébration intime et manifeste collectif », *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, textes réunis et présentés par P. Galand et J. Nassichuk, Genève, Droz, 2011, p. 125-142.

⁶ É. Dolet, *Commentarii linguae latinae*, Lyon, Gryphe, 1536 (tome I) et 1538 (tome II).

Dans le tome I, on ne trouve nulle définition d'*urbanus* ou d'*urbanitas* ; on ne repère pas non plus son antonyme *inurbanus* : pourtant, il s'agit d'un terme cicéronien par excellence, recensé dans le Nizolius⁷ par exemple, ce dictionnaire alphabétique de la langue de Cicéron composé par Mario Nizolio en 1535. Si l'on trouve un développement sur *societas* et *socius* aux colonnes 1043 sqq, Dolet se réfugie, pour les expliquer, derrière les définitions fournies par Valla dans les *Elegantiae*⁸ ; de même, pour un emploi particulier de *comes* qui se situe peu après, il s'appuie sur le grammairien Asconius Pedianus⁹. À la colonne 1105, un assez long passage est consacré à *sodalis* et à sa famille : *sodalis appellatur comes in rebus lenioribus [...]* ; *sodalitas appellatur sodalium coitio [...]*. *Sodalitium etiam pro sodalium multitudine ponitur* ; à propos de ce dernier terme, il ajoute : *quod nomen Romae olim crimosum erat*¹⁰ ; et il justifie cette dernière affirmation par l'évocation de la loi Licinia, loi promulguée par Licinius Crassus (*De sodalitiis*), qui avait pour objectif d'interdire toutes les associations destinées à obtenir des suffrages pour parvenir aux honneurs. Pourtant le Nizolius¹¹ ne mentionne absolument pas cette connotation. Ce premier recensement de termes concernant les relations humaines dignes d'hommes civilisés ou connotant le respect et l'estime d'autrui est déjà révélateur ; on lit dans leur présence ou leur absence un certain désintérêt, ou bien de la distance de la part de l'auteur qui les a recensés et définis, ou encore des choix idéologiques bien personnels. En revanche, à partir de la colonne 394 du même tome, le terme *iniuria* et ses dérivés sont longuement expliqués et quand, à la colonne 397, on passe au terme *contumelia*, on constate que l'expression *contumeliam facere* fait l'objet d'un long développement et l'on peut lire en manchette une mention toute personnelle : *notatus Cicero insolenter ab Erasmo in Dialogo Ciceroniano*¹². Visiblement, les expressions se rapportant aux manifestations de grossièreté et d'agressivité intéressent davantage notre érudit orléanais.

L'analyse du tome II ne fait que confirmer ces impressions : si, cette fois, on trouve bien définis le terme *rusticus*¹³ et les termes *urbanus* et *urbanitas* (col. 1264 sqq), ces deux derniers mots le sont dans une acception relativement réduite : Dolet se cantonne surtout au domaine du style sans aborder vraiment la question de la manière d'être ; il déclare ainsi : *urbanitas significat salem, uel festiuitatem, in qua nihil sit absonum, nihil agreste, nihil inconditum, nihil peregrinum*¹⁴ ; les termes *sal* et *festiuitas*, ainsi que les adjectifs choisis, appartiennent au lexique de la poétique et plus particulièrement de la poétique épigrammatique, sujet qui fait partie des centres d'intérêt de Dolet à l'époque qui nous occupe¹⁵. En ce qui concerne la famille

⁷ M. Nizzoli, *Nizolius sine Thesaurus ciceronianus, Omnia Ciceronis uerba* ; éd. consultée : Venise, Alde, 1570 [BNF NUMM 58159], p. 274.

⁸ É. Dolet, *Commentarii*, tome I, col. 1043 : *Socius, inquit Laur. Valla, socio dicitur; comes comiti raro dicitur.*

⁹ *Ibid.*, col. 1049: *quam Cicero cohortem Praetoriam in Praetura urbana dixit, Asc. Paed. Consulares Comites ibterpretatur.*

¹⁰ « On appelle compagnon un camarade quand il s'agit d'affaires assez légères [...] ; *sodalitas* se dit d'une réunion de camarades [...]. On utilise aussi *sodalitium* pour désigner une multitude de camarades... ce terme était autrefois, à Rome, un terme accusateur ».

¹¹ M. Nizzoli, éd. citée, p. 364v°.

¹² « Cicéron a été insolemment fustigé par Érasme dans son dialogue le *Cicéronien* ». Sur les frictions entre Érasme et Dolet, on pourra consulter l'article de C. Langlois-Pézeret, « *Indus elephantus haud curat culicem* : Érasme et Dolet (1528-38) », *Erasmus and the Renaissance Republic of Letters*, Proceedings of a Conference to mark the Centenary of the Publication of the First Volume of *Erasmii Epistolae* by P. S. Allen, Corpus Christi College, Oxford, 5-7 September 2006, ed. S. Ryle, Turnhout, Brepols, 2014, p. 215-234.

¹³ *Commentarii*, tome II, col. 234 : *rusticum per translationem appellamus aliquem inurbanum, agrestem, insuauium morum, difficilem* : « Nous nommons rustique par image quelqu'un qui manque d'urbanité, qui est grossier, au comportement manquant de douceur, quelqu'un qui est difficile ».

¹⁴ « L'urbanité désigne l'esprit, la verve, dans laquelle rien ne sonne faux, rien n'est grossier, rien n'est informe, rien n'est hors de propos ».

¹⁵ En effet, en 1536, Dolet prépare certainement déjà son édition des *Carmina*, dont une bonne partie des poèmes a déjà été éditée dans les *Poemata* de 1534 (voir à ce sujet l'édition des *Carmina*, p. 21-25).

des antonymes, j'ai choisi parmi eux le terme *acrimonia*, défini à la colonne 520 ; on y lit une longue digression sur ses raisons d'écrire l'*Erasmianus*, ce dialogue qu'il publia chez Gryphe en 1535 en réponse au *Ciceronianus* d'Érasme, et dans lequel il faisait preuve de la plus grande acrimonie, pour ne pas dire grossièreté, à l'égard de ce dernier, comme on le verra plus loin.

Cette brève enquête lexicale nous permet de constater que Dolet ne s'étend pas beaucoup sur la question du savoir-vivre, à une époque où, pourtant, les mœurs commencent à se civiliser, comme l'a montré N. Elias dans *La Civilisation des mœurs*. L'érudite orléanais préfère, et de loin, le vocabulaire qui renvoie à des comportements mal dégrossis. Et pourtant, le tome I des *Commentaires* commence par l'examen de la notion d'*amor*, ce qui aurait pu laisser présager de la part de son auteur une certaine *humanitas* à l'égard de ses contemporains et de la race humaine en général. On a pu noter aussi que le lexique abordé dénotait un tropisme dans la direction d'Érasme, ce qu'on tâchera d'expliquer plus loin.

GROSSIÈRETÉ ET SAVOIR-VIVRE DANS LA PRODUCTION POÉTIQUE D'ÉTIENNE DOLET

Dans son œuvre poétique et éditoriale, Dolet s'intéresse volontiers au savoir-vivre et à la grossièreté.

En matière de savoir-vivre, il se fait par exemple le directeur de pensée de son fils Claude dans la partie centrale du *Genethliacum* intitulée *Praecepta necessaria uitae communi* et composée de 237 hexamètres. Dans cet ouvrage écrit dans la lignée des civilités puériles du début du XVI^e siècle, de nombreux préceptes pour bien vivre en société sont formulés. Le père paraissant désireux que son fils s'insère au mieux dans le monde, l'y invite à respecter autrui. On retiendra plus particulièrement le précepte situé aux vers 58-60, où Dolet l'incite à aider les pauvres :

*Est uero laus magna (Deique, hominumque, ferarumque
Applausu) tennes, inopesque iuuare tuorum
Vi, cumulisque bonorum.*

Mais il y a un grand éloge, accompagné des ovations de Dieu, des Hommes et des bêtes fauves, si l'on aide les indigents et les pauvres
Grâce au pouvoir et à l'accumulation de ses biens.

Ou encore le conseil énoncé aux vers 67-68, dans lesquels il s'agit de ne pas faire de profit aux dépens d'autrui :

*nec lucra parabis
Ex damno alterius.*

Et tu ne te constitueras pas de bénéfiques
Aux dépens d'autrui.

Ou encore les conseils au futur mari qu'il sera, aux vers 110-114 :

*At uero uxorem [...]
Liberius tracta. Comes est, non serua, marito
Coniux : quam placido facile retinebis amore.*

Mais ton épouse [...]
Traite-la avec assez de libéralité. C'est une compagne pour son époux, et non une servante,
Qu'une épouse, et tu la retiendras aisément dans un amour paisible.

Mais, même dans cet opuscule à visée morale, Dolet se distingue parfois par des propos peu corrects et que l'on n'attendrait pas des civilités puériles traditionnelles ; ainsi, on peut lire quelques préceptes légèrement grinçants qui nous poussent à appréhender de manière nuancée la sincérité de Dolet en matière de savoir-vivre ; on goûtera par exemple à sa juste mesure le précepte des vers 86-87 :

*Ac utaris Amico ita ut hoste usurus eodem
Postea : sic nullus metus impendebit ab illo.*

Mais sers-toi de ton ami de telle sorte tu sois prêt à user du même
Comme d'un ennemi par la suite : ainsi, nulle crainte ne te menacera de sa part.

Ou encore celui des vers 104-106, à propos des serviteurs :

*Te facilem nunquam praebe, sociumue coborti
tam uili : quam nulla mouet, uel flectit honestas,
Sed fustis tantum, instantesque frequentius ictus.*

Ne te montre jamais avenant ou amical avec une engeance
Si vile : car nulle honnêteté ne l'anime ni ne la fléchit ;
Mais plus souvent seuls le bâton et les coups menaçants le font.

Dans les *Carmina* de 1538, on pourra retenir quelques pièces où Dolet évoque la question du savoir-vivre. En II, 29, épigramme adressée à Guillaume Scève, il déclare apprécier la douceur de ses mœurs :

*Te iure laudant multi ob eloquentiam
Atque eruditionem inauditam et novam ;
Haec iure multi praedicant, ego quibus
Assentior libens ; sed est aliud tamen,
Quo te magis laudem, probem atque diligam.
Grata est mihi illa suauitas morum et decens
Candor, tibi quo vel truces possis Scythas
Et barbaros Getas cito coniungere.*

À bon droit une masse de gens loue ton éloquence
Et ton érudition inouïe et rare :
À bon droit une masse de gens les célèbre, et, quant à moi,
Je les approuve volontiers. Mais il est un autre point pourtant
Sur lequel je peux te louer, t'approuver et t'aimer davantage :
Je prends plaisir à la douceur de tes façons, ainsi qu'à ta décente
Franchise, grâce à laquelle tu pourrais bien vite soumettre
Même les farouches Scythes et les barbares Gètes.

L'épigramme est organisée en deux temps : ce bourgeois lyonnais fédérateur du groupe à ses débuts est d'abord loué pour son érudition, mais cet éloge prend place dans la bouche d'une masse de gens (*multi*), qu'on peut assimiler au profane ignorant des véritables qualités du personnage ; puis Dolet loue, en son nom propre (on note l'insistance sur la première personne à travers le *mibi* du vers 6), sa douceur et son savoir-vivre ; il emploie alors les termes de *suauitas morum* et *decens candor*, le dernier groupe renvoyant au *decorum* de mise dans les relations humaines, signe que Dolet est sensible à la question du comportement avec autrui ; et il termine sur l'image des Gètes et des Scythes, symboles, surtout depuis Ovide,

de grossièreté et d'inculture : Guillaume Scève serait donc un paradoxe vivant, capable non seulement de l'emporter par son savoir-vivre sur les pires malotrus de la terre, mais même de les convertir à la douceur de ses façons. Une autre pièce des *Carmina* reflète aussi des préoccupations humanistes : c'est la pièce II, 43, qui consiste en une critique de l'hypocrisie, dont on ne citera que la fin :

*At haberi duplicem
Aliudque dolo loqui atque aliud in pectore
Gestare condereque, id sceleratum nemo negat
Et esse plane indignum homine.*

Mais passer pour duplice,
Dire telle parole par ruse, garder, dans son cœur,
Telle autre et l'y enfouir, c'est criminel, personne ne le niera,
Et tout à fait indigne d'un homme.

On notera que l'hypocrite est retranché de la société des hommes par l'adjectif *sceleratum*, qui désigne celui qui ne respecte pas les lois sociales, et la forme intensive *plane indignum homine* qui clôt l'épigramme. Enfin, en II, 57, le poète prête sa plume à un maître d'école qui a choisi de représenter dans son collège des comédies de Térence car elles sont susceptibles d'améliorer le savoir-vivre de ses élèves :

*Visum est docere, quae et polirent eloquio
Linguam et excolerentque mores eximie eximia
Morum reprehensione.*

Il m'a semblé bon de lui enseigner ce qui parerait sa langue
D'éloquence, et ce qui polirait au mieux ses mœurs
Par une excellente critique de ses mœurs.

On note ici le polyptote *mores – morum*, centre névralgique du savoir-vivre à toutes les époques, et l'emploi du verbe *excolere* qui implique une perfection absolue par le jeu du préverbe, ce que confirment les deux superlatifs juxtaposés.

Le savoir-vivre semble donc bien susciter l'intérêt de notre poète, même si ses écrits restent parfois ambigus. Rien d'étonnant à ce qu'en 1542, Dolet ait édité une véritable civilité puérile intitulée *Libellus de moribus in mensa seruandis, cum familiarissima et rudi Iuuentuti aptissima elucidatione Gallicolatina Guglielmi Durandi*. Cet ouvrage avait déjà été publié par Josse Bade dans ses *Sylvae morales* en 1492, mais l'édition Dolet s'en distingue par la présentation et la traduction de Guillaume Durand, régent au collège de la Trinité, homme d'une haute moralité comme peuvent le laisser penser les poèmes qu'un autre poète du *sodalitium*, Gilbert Ducher, lui adresse dans ses *Épigrammes*¹⁶.

Pour autant, Dolet est surtout connu pour sa grossièreté vis-à-vis d'Érasme dans l'*Erasmianus*¹⁷, qu'il composa en 1535 pour réfuter les conseils stylistiques d'éclectisme que le savant batave avait formulés dans le *Ciceronianus* en se moquant par la même occasion des

¹⁶ G. Ducher, *Épigrammes*, éd. citée, p. 156 et 170. On pense notamment à l'épigramme I, 43 (p. 170) où il l'assure que la piété est toujours récompensée.

¹⁷ É. Dolet, *Dialogus de Imitatione ciceroniana, aduersus Desiderium Erasmum, pro Christophorio Longolio*, Lyon, Gryphe, 1535. C'est de l'édition moderne d'É. V. Telle (Genève, Droz, 1974 ; nous nous en servons pour les références de pagination) que l'ouvrage tient son surnom d'*Erasmianus*.

cicéroniens. Dès la préface qu'il adresse à Guillaume Scève, Dolet qualifie Érasme en ces termes : *senectute quoque pene desipientem senem*¹⁸ ; il le traite aussi de *silicernio dentibus defecto*¹⁹, insulte que l'on retrouve à la page 24 avec *senem repuerascentem*²⁰ ou encore, à la page 32, avec *senem uersipellem*²¹. À la fin de ce dialogue, on peut lire une belle envolée lyrique qui porte l'estocade au pauvre érudit batave : *Agat uero, insaniat, inuidia et dolore disrumpatur, garrat, balbutiat, deblateret, repuerascat, desipiat, eadem iterum atque iterum repetat [...] : quid aliud quam senis furias maniasque securi spectabimus ? quid aliud, quam senis balbutie garrulitateque, ut scurrae dicacitate, oblectabimur*²²? On comprend mieux, à travers ces quelques citations, pourquoi plusieurs définitions des *Commentaires* abordant la question du savoir-vivre ou de la manière d'être avec autrui dérivent vers une attaque contre Érasme, ainsi qu'on l'a vu plus tôt : le savant batave est la bête noire qui suscite les réactions les plus grossières chez Dolet.

Il n'est d'ailleurs pas en reste, en matière de grossièreté, dans les *Carmina*, notamment lorsqu'il règle ses comptes avec les notables de Toulouse, ville dont il fut chassé en mai 1534 pour avoir prononcé des discours jugés offensants à l'égard du Parlement de la ville. C'est surtout le poète vernaculaire Gratien du Pont de Drusac, lieutenant de la sénéchaussée et mainteneur des Jeux floraux, qui est visé dans une invective nourrie, et qui essuie des insultes touchant le plus souvent à ses fonctions corporelles, comme il est de mise dans ce genre polémique. Ainsi, en III, 14, il est traité, assez traditionnellement, de *porcus furens ex lindre epicurea, / abdomini uir natus*²³ et le poète orléanais lui souhaite d'être puni comme le furent Tityos et Tantale. En III, 15, Dolet délègue la parole à la nature qui se plaint de son haleine putride (*putri ore quam exhalas*). En III, 16, il est question de la bouche de ce pauvre Toulousain : *qua oportuit / parte esse guttur, podicem / locauerit*²⁴. Et enfin, Dolet décrète en III, 17 que la controverse composée par Drusac²⁵, où il faisait preuve d'une grande misogynie, constitue un torché-cul idéal. D'autres Toulousains comme le grammairien Pinaqui ou le maître d'école Le Maure sont aussi victimes des injures de l'Orléanais.

On l'a vu, Dolet n'hésite pas à faire usage de grossièreté tout au long de sa carrière, même dans ses ouvrages consacrés au savoir-vivre : aussi tenterons-nous dans une dernière partie de mesurer les enjeux de ce comportement.

LA GROSSIÈRETÉ, UN AUTRE SAVOIR-VIVRE ?

Dolet n'hésite pas à transgresser les règles de bonnes manières quand il y trouve un bénéfice. C'est le cas pour ses ennemis toulousains : quand il composa ces poèmes et les fit publier chez Gryphe en 1534, il était parti de la ville et ne risquait plus rien. En revanche, il acquérait par ce comportement bravache une réputation d'esprit éclairé, hostile aux

¹⁸ « Vieillard presque égaré par la vieillesse ».

¹⁹ « Cadavre ambulante dépourvu de dents » ; le terme *silicernio* est emprunté à Térence et constitue dans les *Adelphes* une injure.

²⁰ « Vieillard retombant en enfance ».

²¹ « Vieillard protéiforme ».

²² « Mais il peut bien s'agiter, délirer, éclater de jalousie et de douleur, parler pour ne rien dire, bafouiller, déblatérer, retomber en enfance, extravaguer, répéter tant et plus les mêmes idées [...]. Que regarderons-nous d'autre que la folie et les extravagances d'un vieillard exempt de tout souci ? De quoi d'autre nous divertirons-nous si ce n'est des balbutiements et du bavardage d'un vieillard semblable aux traits d'esprit d'un bouffon ? » (p. 187-188).

²³ « Porc en folie sorti de l'auge d'Épicure, / Homme né pour la sensualité ».

²⁴ « Là où il aurait fallu qu'il y eût une gorge, la nature a placé un anus ».

²⁵ *Controverses des sexes masculins et féminins*, Toulouse, Colomiès, 1534. L'ouvrage a fait récemment l'objet de la thèse de C. Marcy, sous la direction de N. Dauvois (Université Paris III).

pratiques toulousaines qu'il s'arrangeait pour présenter comme rétrogrades, notamment au sujet des femmes dont il embrassait la Querelle encore vive dans les années 1530 : rien de mieux pour se faire connaître et apprécier dans les milieux intellectuels ou féministes. Une lettre écrite par son ami Jean de Boyssoné et datée du 15 juin de cette année-là (*Idibus Iunii*) témoigne d'ailleurs du succès de la démarche à Toulouse : *Scito te apud multos magnum desiderium tui reliquisse, nec parvus est numerus illorum, qui te diligunt, quique te abiisse permoleste ferunt, maxime nobilissimae honestissimaeque matronae, apud quas non leuem ob illa tua in Drusacum epigrammata iniisti gratiam*²⁶. Quand Dolet s'attaque à Érasme, la démarche est à peu près la même : il s'agit d'acquérir la gloire aux dépens du savant batave. Ce dernier l'avait bien compris, comme le prouve sa lettre à Merbellius où il déclarait : *Nunc narrant Lugduni excusum librum acidum in me, autore Steph. Dolet; cuius extant orationes et epistolae, stomachi magis cavendi. Eum nondum vidi et, si videro, non est animus respondere*²⁷ ; et aussi sa lettre 3127, où il écrit à P. Mélanchthon, qui lui avait promis dans la lettre 3120 de le venger dans un dialogue contre Dolet : *De Dialogo quem quidam adornaverunt in Doletum, pene dixeram Oletum, vestrum esto iudicium. Mibi in hoc genus rabulas nullum videtur aptius ultionis genus quam silentium*²⁸.

Or, aux yeux d'Étienne Dolet, seules la gloire et sa quête justifient une vie d'homme car elles seules permettent d'acquérir l'immortalité, comme il le déclare à l'article *conditio* des *Commentaires de la langue latine* (II, col. 954) : *Sed nos solatur posteritatis memoria, atque reuerentia, nominisque aeternitas ; qua quid magis homini propositum esse debet ? Pecudem, non hominem nominaro, qui, ut pecus, vitam silentio transegerit, nullis relictis homine dignis monumentis, quae vixisse, non perpetuo mortuum fuisse testentur*²⁹. Si faire preuve de grossièreté est la seule façon de se faire une réputation, Dolet n'hésite pas à adopter cette méthode, car à ses yeux, la quête de la gloire et son obtention constituent les seuls moyens de s'affirmer homme : c'est donc une sorte de savoir-être humain, un savoir vivre et survivre à la mort. D'ailleurs, la démarche réussit en partie : à force de tenir des propos inconvenants à la limite de la grossièreté, Dolet s'acquiert une solide réputation de malotru, au point de se faire ostraciser du *sodalitium* après en avoir été l'animateur charismatique, et c'est bien ce que Lucien Febvre a retenu de lui dans son portrait des Apollons de collège, lui dont il déclare qu'en 1538, « il n'en était pas à son premier *scelus* », terme dont on a vu l'emploi pour désigner un grossier personnage.

En somme, le parcours d'Étienne Dolet prouve de manière éclatante sa propension à oublier les codes sociaux mis en place à son époque à travers les traités de civilité puérile.

²⁶ « Sache que tu as laissé chez beaucoup de monde un grand regret et qu'un grand nombre de gens te chérissent et supportent difficilement que tu sois parti, surtout de très nobles et très honnêtes dames, dans les grâces desquelles tu es entré, et pas peu, grâce à tes fameuses épigrammes contre Drusac » (Lettre de Jean de Boyssoné à Étienne Dolet citée dans l'*Epistolarum amicorum liber*, dans *Stephani Doleti Orationes duae in Tholosam. Ejusdem Epistolarum libri II. Ejusdem Carminum libri II. Ad eundem Epistolarum amicorum liber*, Lyon, Gryphe, 1534, p. 175). Sur la correspondance passive de Dolet, voir M. Magnien, « Inventaire de la correspondance passive de Dolet », dans *Étienne Dolet. 1509-2009*, éd. M. Clément, Genève, Droz, 2012, p. 263-286.

²⁷ « On raconte que maintenant, à Lyon, a été édité un livre acide contre moi, dont l'auteur est Étienne Dolet ; de cet auteur existent des discours et des lettres, qui sont d'une aigreur dont il faut se défier. Je n'ai pas encore vu cet homme et si je le vois, je n'ai pas l'intention de lui répondre » (lettre 3005 de l'éd. Allen).

²⁸ « À propos du Dialogue que certains ont préparé contre Dolet, j'allais presque dire le Puant, qu'il en soit comme vous en jugerez. Quant à moi, rien ne me semble une vengeance plus adaptée, contre cette race de braillards, que le silence » (lettre 3127 de l'éd. Allen).

²⁹ « Mais le souvenir de la postérité nous reconforte, ainsi que le respect et l'éternité de notre nom ; quel but, plutôt qu'elle, l'homme doit-il se proposer ? Mouton, et non humain, voilà comment j'aurai nommé celui qui, comme un mouton, aura traversé la vie en silence, sans laisser derrière lui de souvenirs dignes d'un homme, qui puissent témoigner qu'il a vécu et qu'il n'est pas mort à jamais » (*Commentaires de la langue latine*, Lyon, Gryphe, 1536-1538, tome II, col. 954).

Ce n'est pas pour autant que l'on en conclura que Dolet n'avait pas été bien élevé, lui qui, bien que de naissance obscure, fréquenta la célèbre pédagogie de Nicolas Bérauld à Orléans³⁰ avant d'aller poursuivre ses études de droit dans une des universités les mieux cotées dans ce domaine³¹. Cette inclination présente plutôt quelque chose de métaphysique et illustre peut-être une de ces sagesses destinées à apaiser les tourments d'un être profondément angoissé.

³⁰ L. Delaruelle, « Études sur l'humanisme français. Nicole Bérauld », *Le Musée belge*, XIII, 1909, p. 253-312 (p. 258).

³¹ D. Foucault, « Toulouse au temps de Dolet (1532-1534), *Étienne Dolet. 1509-2009*, p. 21-39 (p. 29).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- DOLET, É., *Commentariorum linguae latinae tomus primus et tomus secundus*, Lyon, Gryphe, 1536 et 1538.
- ID., *Carmina*, Lyon, Gryphe, 1538, éd. moderne par C. Langlois-Pézeret, Genève, Droz, 2009.
- ID., *Dialogus de Imitatione ciceroniana, aduersus Desiderium Erasmum, pro Christophorio Longolio*, Lyon, Gryphe, 1535 [éd. moderne d'É. V. Telle, Genève, Droz, 1974].
- ID., *Genethliacum Claudii Doleti*, Lyon, Dolet, 1539.
- DUCHER, G., *Épigrammes*, Lyon, Gryphe, 1538, éd. moderne par S. Laigneau-Fontaine et C. Langlois-Pézeret, Paris, Champion, 2015].

SOURCES SECONDAIRES

Étienne Dolet. 1509-2009, éd. M. Clément, Genève, Droz, 2012.

- LANGLOIS-PEZERET, C., « Le *Genethliacum* d'Étienne Dolet (1539) : entre célébration intime et manifeste collectif », *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, textes réunis et présentés par P. Galand et J. Nassichuk, Genève, Droz, 2011, p. 125-142.
- EAD., « *Indus elephantus haud curat culicem* : Érasme et Dolet (1528-38) », *Erasmus and the Renaissance Republic of Letters*, ed. S. Ryle, Turnhout, Brepols, 2014, p. 215-234.